

tion du 13 vendémiaire se préparait. Barras écrivait à Napoléon de ne pas partir. On sait le rôle qu'il lui fit jouer dans cette journée. Et l'on a dit depuis que « Napoléon était devenu empereur à propos de bottes. »

— Où va la botte? Où allez-vous? « Comment va la botte? Comment allez-vous? Comment vous portez-vous? » Prendre la botte, se disposer à partir. « Ces trois locutions ont vieilli. »

— Prendre, chausser ses bottes de sept lieues. Se préparer à marcher, à voyager rapidement; allusion aux fameuses bottes de l'ogre, dans le conte du *Petit Poucet*, qui lui faisaient faire sept lieues par enjambée. « S'emploie aussi au figuré, pour exprimer la rapidité de la pensée : *L'esprit de tout rêveur chausse les bottes de sept lieues*. (V. Hugo.) »

— Y laisser ses bottes. Y périr : *Le pauvre diable y a laissé ses bottes. Quand quelqu'un est mort en une bataille, nous disons seulement : il y a laissé ses bottes, comme si elles étaient le vrai séjour de l'âme du cavalier.* (Autour de Francion.) « Mettre, avoir du soin dans ses bottes, se ménager, avoir des ressources pour l'avenir : *Courage, monsieur, mettez du foin dans vos bottes; vous êtes en beau chemin.* (Le Sage.) *Vous me mandâtes que tout le foin de la cavalerie du roi Très-Christien était soumis à votre juridiction; je souhaitais que vous en mettiez dans vos bottes, et que vous reveniez à Paris enrichi de nos triomphes.* (Volt.) « Lécher la botte ou les bottes de quelqu'un, le courtiser, le flatter, l'aduler basement :

Tous ces gens, tatoués de plaques et de croix. Ont léché, sans rougir, la botte de vingt rois. ANCELOT.

« Graisser ses bottes, se préparer à partir pour un long voyage, et, par ext., être sur le point de mourir : *Madame de Louvois graisse ses bottes pour aller à Tonnelle et à Ancy-le-Franc.* (De Coulanges.) *Cet homme est plus malade qu'il ne pense; il faut qu'il graisse ses bottes.* (Acad.) « Graisser les bottes de quelqu'un, lui administrer l'extrême-onction, parce que, dans cette cérémonie, qui ne se pratique que sur les personnes en danger de mort, on oint les pieds avec de l'huile : *Le chansonnier Gallet, sur le point de mourir d'une hydropisie, lui qui avait tant bu de vin, fut visité par le curé de sa paroisse, qui se présenta pour lui administrer l'extrême-onction : « Ah! monsieur l'abbé, lui dit-il, venez pour me graisser les bottes; mais c'est bien inutile, car je m'en vais par eau. » »*

— Prov. Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle. Un avaré se plaindra même des services qu'on lui rend, afin de se dispenser de toute reconnaissance. « *Je ne m'en soucie non plus que de mes vieilles bottes, je ne m'en soucie aucunement.* »

— Hist. *Ordre de la botte*, Ordre militaire établi à Venise vers le milieu du xvi^e siècle.

— Art milit. *Botte de banderolle*, de drapeau, d'étendard, de lance, Douille destinée à recevoir et à supporter l'extrémité inférieure de la hampe d'une banderolle, d'un drapeau, d'un étendard, d'une lance, lorsqu'on les tient en main.

— Chass. Etui suspendu par une bricole, où se place le fusil quand on chasse à cheval. « Longue ou collier avec lequel on mène le limier au bois. » *Avaler la botte au limier*, lui ôter le collier ou la longe, afin qu'il chasse librement l'animal qu'on lui faisait chasser au bout du trait.

— Manég. Morceau de cuir dont on garnit le pied du cheval, à l'endroit où il se coupe. On dit aussi *bottine*. « *Serrer la botte*, Serrer les jambes contre les flancs du cheval pour l'exciter à avancer. » *Ce cheval va à la botte*, il se défend du cavalier qui le monte, en cherchant à le mordre à la jambe. « *Fig. Aller à la botte*, Dire des choses piquantes : *Madame de Bouillon savait, parlait bien, disputait volontiers, et quelquefois allait à la botte.* (St-Sim.) »

— Techn. Nom que l'on donnait au petit marchepied attaché à l'un des brancards d'un carrosse.

— Encycl. V. CHAUSSURE.

BOTTE s. f. (bo-te — bas lat. *botta*, même sens). Métrol. Tonneau dont la capacité, variable suivant les pays, sert généralement d'unité de mesure dans les localités où ce mot est usité : *Une botte d'huile, de vin.*

— *Botte de deux, de trois, de quatre*, Tonneau d'une capacité double, triple, quadruple de la botte ordinaire.

— Tuyau des lieux d'aisances, qu'on nomme aussi *CHAUSSE DE BOUTEILLES*.

— Entom. Nom vulgaire du charançon du blé.

BOTTE s. f. (bo-tte — anc. allem. *boss*, fagot). Quantité de choses de même espèce qu'on a liées ensemble : *Une botte de foin. Une botte de paille. Une botte de lilas. Une petite botte de giroflée, de seringat. Une botte de carottes, de navets. Une botte d'ignons. Une botte d'asperges. C'est de ces meutes énormes que l'on tire le foin pour le tier en milliers de bottes, et le donner aux chevaux que l'on tient à l'écurie.* (Berquin.) *Il sort des sept heures du matin, après avoir mangé une botte de radis ou un morceau de fromage.* (Audiffret.) *Les enfants faisaient*

aussi leurs bouquets, ou plutôt leurs bottes de fleurs. (Balz.) *Nous avons là une petite botte de paille pour faire le feu.* (G. Sand.) Rome eut pour étendard une botte de foin.

V. Hugo.

— Par anal. Objets réunis et formant ensemble une sorte de faisceau : *Les racines de cette plante naissent en botte.*

— Fam. Grand nombre de choses et même de personnes : *Une botte de papiers, de papiers. Une botte de lettres. Il s'était chargé d'une botte de livres. Il m'est venu une botte d'anciens camarades. Les membres de cette famille ne se séparent jamais; ils se mettent en botte pour faire leurs visites.*

— Comm. Réunion d'un certain nombre d'échelles propres à faire les treillages. « Certain longueur de fil de fer ployé en rond. » *Cahier de 36 feuilles de parchemin. « Botte de soie, Echeveaux de soie liés ensemble. « Botte de chanvre, Ballo de chanvre pesant 75 kilogr. « Botte de bordures, Douze planches minces de hêtre préparées pour les ouvrages du boisselier.*

— Mar. Pisceau de pièces de bois taillées pour servir à la construction d'un objet ou provenant de cet objet démonté : *Futailles en botte. Mettre en botte les bordages d'une embarcation.*

— Pl. Forces du tondeur de drap. « On dit aussi *BOTRES*.

BOTTE s. f. (bo-te — espag. *bote*, même sens; de *botar*, toucher). Escr. Coup de pointe, coup de fleuret ou d'épée : *Porter, allonger une botte. Tirer une botte. Parer, esquiver une botte. Quand vous portez la botte, monsieur, il faut que l'épée parte la première, et que le corps soit bien effacé.* (Mol.) *En dehors de mes leçons d'escrime, Porthos m'avait appris quelques notes gaillardes (Alex. Dum.) L'hôte et le voyageur se mirent en garde; mais l'aubergiste, en sa qualité d'ancien prévôt des grenadiers, poussa soixante-huit bottes à Gaudissart. (Balz.) Un jésuite s'égarait devant Boileau sur le compte de Pascal et sur les travaux manuels auxquels, comme ses confrères, il se livrait à Port-Royal. « Pascal, dit-il, s'occupe dans sa retraite à faire des souliers. — J'ignore, répondit le satirique, si Pascal fait des souliers, mais je sais bien qu'avec ses Provinciales il vous a portés une furieuse botte. » Un ancien laquais enrichi se présentait dans une salle d'armes. On lui offre un fleuret, en l'invitant à s'essayer. Il s'en défend, en disant : « Je n'ai jamais appris à tirer une botte. — C'est juste, reprit quelqu'un, monsieur en tirait toujours deux. »*

« A toi! dit-il, mon brave! et que Dieu te pardonne! Le coup fut mal porté, mais la botte était bonne; Car c'était une botte à lui rompre du coup, S'il l'avait attrapé, la tête avec le cou. »

A. DE MUSSET.

« *Botte secrète*, Coup dont la parade est inconnue de l'adversaire. » *Appuyer la botte*, Appuyer l'arme contre le corps de son adversaire, après l'avoir touché.

— Fig. Attaque vive et imprévue, surtout en paroles : *Porter, pousser, parer une botte. Quelle brave botte il vient de lui porter!* (Mol.) *Dans la conversation, il poussa deux bottes au pauvre archevêque.* (L'abbé de Choisy.) *Il paraît avec une agilité surprenante toutes les bottes qu'on lui portait.* (Le Sage.) *L'opposition, devenue industrielle, ne portera jamais au roi de sa fabrique la botte à fond, comme elle l'a portée à Charles X.* (Chateaub.) *Vous l'avez entendu, parez-moi cette botte-là.* (Balz.)

Botte (MONSIEUR), roman publié en 1802 par Pigault-Lebrun. Le sujet est fort simple. Nous n'en ferons pas l'analyse; contentons-nous de dire que les idées anciennes et les idées nouvelles y sont aux prises, et que la lutte se termine par le triomphe du bon sens sur les opinions réactionnaires. Le caractère du marquis et celui de M. Botte, deux personnages importants du roman, sont traités de main de maître; le premier, persistant dans son aveuglement et s'obstinant d'autant plus que la générosité de son adversaire force son estime; le second, faisant du bien à tout le monde et à tout propos, et s'en défendant comme d'un crime. Ce bourgeois bienfaisant nous amuse et nous séduit bien plus que celui de Goldoni. Les comparses sont dessinés vigoureusement. Guillaume, le Scapin du roman, qui joue auprès de Charles, neveu de M. Botte, le rôle d'un Méphistophélès domestique, est pris sur nature; Georges, fils de M. Botte, est plein de noblesse.

Le style est correct, vif, clair et concis. Le dialogue est digne de la comédie, et les obscénités, cette fois, ont été mises à la porte. On rencontre des scènes d'un comique achevé, telles que celle où Guillaume dresse l'arbre généalogique de M. Botte, qu'il fait descendre d'un conquérant de Gènes, le marquis de Botta, et celle où le pauvre M. Botte se retire tout penaud de l'insuccès de ses tentatives nobiliaires. Toute la partie de sentiment, de passion, dénote une sensibilité charmante chez l'auteur. Il a caressé, on le voit, la création de son bourgeois, dans lequel il s'est quelque peu représenté lui-même. Pigault-Lebrun ne laisse échapper aucune occasion de se moquer de la société d'alors et de ses travers, ainsi que des mauvais écrivains et des critiques passionnés et injustes, tels que l'abbé Geoffroy, qu'il habille de la bonne façon pour le punir de n'avoir pas

trouvé de son goût le plat d'épinards de l'Enfant du Carnaval. *Monsieur Botte* est, d'après nous, le chef-d'œuvre de Pigault-Lebrun.

Botte (MONSIEUR), ou le *Nouveau Bourru bienfaisant*, comédie en quatre actes et en prose, imitée du roman de Pigault-Lebrun, par Théophile et Valentin, représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de Molière, le 29 ventôse an XI (20 mars 1803). Cette pièce, comme l'indique son titre, n'était que la mise en scène de *Monsieur Botte* de Pigault-Lebrun, roman fort à la mode alors, lequel avait été inspiré par le *Bourru bienfaisant*, le chef-d'œuvre de Goldoni, qu'on a surnommé le Molière de l'Italie. Sous les noms de *Théophile* et *Valentin* se cachait le futur auteur d'une foule de joyeux vaudevilles, parmi lesquels on distinguera toujours les *Salimbanques*, le spirituel Dumersan, mort en 1849, alors débutant dans la carrière dramatique. On nous pardonnera sans doute de ne pas analyser une œuvre oubliée depuis longtemps, et qui, d'ailleurs, méritait de l'être. *Monsieur Botte* n'eut qu'un succès très-éphémère. Il a eu pourtant les honneurs de l'impression (Paris, an XI, in-8°).

La vogue du roman de Pigault-Lebrun a inspiré, outre la comédie de Dumersan, un roman en quatre volumes in-12, *Madame Botte*, ou *Aventures d'Augustina*, qui ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête (Paris, an XI, anonyme).

Botte (LA), en italien *lo Stivale*, poésie politique de Giusti, qu'on a surnommé le Béranger italien, mais qui, par l'originalité et la distinction de la forme, se rapproche de notre Alfred de Musset. C'est en 1836 que le poète toscan donna l'histoire de cette botte, qui, chassée par qui veut la prendre, conte piteusement ses malheurs. On comprend que cette botte n'est autre chose que l'Italie.

« Oh! pauvre bottel!... Quand il était encore temps d'aller par moi-même, j'ai voulu marcher sur les jambes d'autrui... et j'avais, par surcroît, la manie fatale de changer de pied pour changer de fortune... »

« Et maintenant me voici rognée, négligée, déchiquetée par tout venant, couverte de croûte, et j'attends depuis bien des siècles une jambe qui m'ôte mes rides et me secoue; non tudesque, s'entend, ni française, mais je voudrais une jambe de mon pays! etc. »

C'est avec de petits poèmes de ce genre, travaillés avec amour, en artiste, que Giusti a contribué, pour une part considérable, au mouvement italien de 1848.

BOTTE, ÉE (bo-té) part. pass. du v. *Botter*. Qui est chaussé de bottes : *Être bien botté, mal botté. Les Chinois sont toujours bottés.* (Trév.) *Le vainqueur d'Ivry ne monta point sur le trône, botté et éperonné, en sortant de la bataille.* (Chateaub.) *Il était botté comme un jeune premier de vaudeville.* (Balz.)

— Par ext. Prêt à partir, parce que, les voyages d'autrefois se faisant généralement à cheval, on mettait ses bottes au moment du départ : *Saint-Ibal était botté pour Paris, quand M. de Châtillon arriva chez moi.* (De Retz.)

— Loc. prov. *C'est un singe botté; il a l'air d'un singe botté*, C'est un homme petit, mal fait et embarrassé dans ses accoutrements. « *Il faut être toujours botté et prêt à partir, il faut être toujours préparé à mourir.* »

Allus. hist. Louis XIV entrant tout botté et éperonné au parlement. Allusion à une particularité du règne de Louis XIV, et qui, dans l'application, sert à faire ressortir le sang-sûreté, l'arrogance d'une autorité quelconque.

Le parlement, en France, se signala toujours par une grande indépendance d'opinion. Dans le principe, ses attributions se bornaient à enregistrer les lois et les édits du souverain; mais peu à peu il s'arrogea le droit de les discuter, de les modifier, et même d'en suspendre ou d'en refuser l'exécution. Louis XIV, à peine âgé de dix-sept ans, devait, dans une circonstance solennelle, briser pour toujours ces résistances. Ce prince se trouvait à Vincennes avec toute la cour, et partait pour la chasse. Mazarin lui apprend que le parlement refuse d'enregistrer quelques édits burlesques nécessaires à l'entretien des troupes. Aussitôt le jeune monarque fait monter à cheval plusieurs compagnies de ses gardes, et se rend au parlement en habit de chasse : justaucorps rouge, chapeau gris, grosses bottes, et, disent même quelques-uns, un fouet à la main. Là, ses regards, ses traits, son geste, prennent le caractère imposant d'un maître qui veut être obéi : « Messieurs, dit-il de cette voix ferme qui révèle une volonté énergique, on sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées et vos délibérations; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits, que je vous défends de discuter à l'avenir. »

A ces mots, le roi sortit et s'en retourna au bois de Vincennes, sans qu'aucun de la compagnie eût osé répondre une seule parole.

« Voltaire voulut faire imprimer la *Henriade*, mais les prêtres, lui reprochant d'avoir embelli et ramené les erreurs du semi-pélagianisme, se mirent en campagne pour que le privilège d'imprimer lui fût refusé. Afin de déjouer ces cabales, Voltaire dédia son poème au roi, mais le roi ne voulut point de la dédi-

cace. Dès ce jour la guerre fut déclarée. « Le roi, c'est moi! » s'écria Voltaire. Et il entra tout botté et tout éperonné, cravache à la main, dans le parlement de l'opinion publique.

« ARSÈNE HOUSSEY, le Roi Voltaire. »

« Si par hasard un voisin, un ami, venait interrompre une pareille scène, le maître du logis s'écriait, en montrant sa petite meute qui aboyait autour du visiteur : « Je vous présente le régime représentatif : vous allez voir ce qu'on en pourrait faire avec le fouet de Louis XIV! » Et Fonfrède chassait éperonné, à coups de fouet, le parlement de son chenil.

« LOUIS LURINE. »

« Dans un salon, vous verrez quinze femmes sur vingt personnes. Si une voix timide s'élève pour demander où sont les jeunes gens, un vieillard répond qu'il n'y a plus de jeunes gens, et tout le monde suppose qu'ils sont au club, à moins qu'ils ne soient ailleurs. C'est un endroit où la jeunesse va beaucoup depuis quelque temps. On entre là botté comme Louis XIV; on a une redingote et même un paletot, si l'on veut; on est à son aise, on est chez soi; et puis, pas un sou d'esprit à dépenser. Quelle économie! »

« EDMOND TEXIER. »

BOTTEAU ou **BOTEAU** s. m. (bo-to—dimin. de *botte*). Econ. rur. Petite botte : *Deux botteaux de paille, de foin.*

BOTTÉE DE BOUFFÉE (Claude), capitaine au régiment de La Fère, dans le xviii^e siècle. Il publia des *Etudes militaires contenant l'exercice de l'infanterie* (1750, 2 volumes in-12). Louis XV accepta la dédicace de cet ouvrage, auquel on attribue la disparition de la pique dans l'armement de nos troupes d'infanterie.

BOTTÉE DE TOULMON (J.-Jos.-Aug.), né à Laon en 1764, mort en 1816. Officier dans les poudres et salpêtres, il devint administrateur général de ce service en 1798, et professeur pour les poudres à l'Ecole polytechnique en 1812. Il inventa une éprouvette hydrostatique pour déterminer la force explosive de la poudre, et publia sur son art plusieurs ouvrages estimés : *Art de fabriquer la poudre à canon* (1812); *Art du salpêtre* (1813), etc.

BOTTÉE DE TOULMON (Auguste), musico-graphe, fils du précédent, né à Paris en 1797, mort en 1850. Reçu licencié en droit en 1823, et possesseur d'une fortune qui lui permettait de suivre ses goûts, il se livra entièrement aux études musicales, sous la direction de Desvignes et de Reicha, rassembla une collection de partitions des maîtres les plus célèbres, et fut nommé en 1831 bibliothécaire du Conservatoire de musique. Bottée voyagea en Allemagne et en Italie, réunissant à ses frais les œuvres des anciens maîtres, et augmenta considérablement la bibliothèque du Conservatoire. Il avait entrepris la publication d'un *Recueil de documents inédits de l'art musical depuis le xiii^e jusqu'au xviii^e siècle*, lorsque ses facultés mentales s'altèrent, et une attaque d'apoplexie vint mettre un terme à son existence. On a de lui des ouvrages importants : *De la chanson musicale en France au moyen âge* (1836); *Des instruments de musique en usage au moyen âge* (1838); *Notice biographique sur les travaux de Gui d'Arezzo* (1837); *Mémoire sur les papiers de musique en France au xvi^e et au xviii^e siècle*, etc. (1838); *Recueil de documents inédits de l'art musical en France*, collection précieuse, malheureusement inachevée, etc. Il composa aussi un oratorio de la *Passion*, et plusieurs messes qui eurent du succès.

BOTTELAGE s. m. (bo-te-la-je — rad. *botteler*). Action de botteler, de mettre en bottes : *Le bottelage du foin, de la paille. Elle envoyait son homme à la récolte et ses postillons au bottelage.* (Balz.) *Le bottelage est avantageux pour empêcher les fourrages de s'échauffer, lorsqu'ils sont rentrés un peu humides.* (Hofier.)

— Techn. Action de redresser des verges de fer et de les lier ensemble.

— Encycl. Le *bottelage* a pour but de rendre les fourrages plus transportables et de faciliter leur distribution dans les différents bâtiments de l'exploitation. Cette pratique est fort répandue; cependant elle présente d'assez graves inconvénients. Elle nécessite des frais très-considérables, de vastes magasins, et nuit souvent à la conservation des fourrages. Avant de botteler le foin, il est bon de le laisser quelque temps en meulons, dans les prés, afin de lui laisser subir une première fermentation. Les bottes doivent être régulières et d'un poids uniforme. Les liens, au nombre de un à trois pour chaque botte, seront faits avec de la paille, ou mieux avec le foin décoloré qui recouvre les meulons. Le foin des prairies artificielles est toujours plus dur à manier et à botteler que le foin de pré. Il faut le saisir à point, et ne pas attendre que l'humidité ait pénétré ses tiges et ses fleurs; alors il chancit et contracte en peu de temps une mauvaise odeur. M. Pommerau a construit, il y a quelque temps, une machine à botteler et à comprimer le foin. « Cet appareil, dit M. A. Malo, est simple et solide; il coûte 200 fr.; deux hommes le manœuvrent facile-